

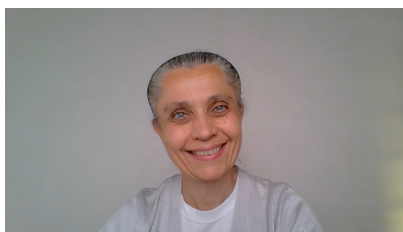
Marielle MARTIN

Maître de conférences

Thématiques de recherche

droit des affaires, de la concurrence, des contrats
genèse, mise en œuvre et incidences des normes juridiques sur le pilotage des organisations
interactions entre le droit (français, européen, international) et les autres disciplines de recherche (économie, gestion, etc.) au sein des organisations

Parcours de Marielle Martin



À l'issue d'un double cursus d'études universitaires en France (classe préparatoire et admission sur concours à l'École normale supérieure de Cachan et obtention de la maîtrise en droit des affaires de l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne), Marielle Martin a été reçue sur concours en 1988 à l'agrégation du second degré en économie et gestion. Elle a aussitôt été recrutée en qualité de PRAG titulaire au Cnam où elle n'a cessé d'assurer des enseignements de droit et d'économie, la responsabilité d'une UE juridique à laquelle sont inscrits en moyenne 1500 élèves par an, ainsi que des actions de formation au sein de grandes entreprises. Tout en exerçant ces fonctions, elle a poursuivi des activités de recherche qui ont abouti en

2002 à l'obtention du master de droit des obligations de l'Université Paris V puis, en 2009, à la soutenance de sa thèse à l'Université Paris II-Panthéon-Assas et l'obtention de son doctorat en droit privé. Depuis lors, elle exerce toujours ses fonctions d'enseignante-chercheuse et de responsable d'enseignement au Cnam sous le statut de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.

+ [CV complet de Marielle Martin](#)

Publications et travaux scientifiques

[Données extraites du portail HAL](#)

Coordonnées

marielle.martin@lecnam.net

